

Réunion du Conseil Municipal du 22 Octobre 2019 à 20h00

Présents : Messieurs PECHO Jean, VALOIS Éric, LIEURE Patrice, LE CAM Philippe, D'HEYGERE Pascal, VERCOUTERE Marc, Mademoiselle CONTY Rosemonde.

Absents excusés : Madame CORNET Roselyne donne pouvoir à Mr LE CAM Philippe, Monsieur METAIS Joël donne pouvoir à Mr PECHO Jean, Madame GUILLOT Isabelle donne pouvoir à Mr VALOIS Éric, Monsieur MARION Thierry.

Approbation de la séance du 28 Mai 2019 : La séance du 28 Mai 2019 est approuvée à l'unanimité.

Décision modificative de budget régularisation écriture d'ordre : A l'occasion d'un examen de l'inventaire de la commune il s'avère que le compte 276358 présente un solde débiteur de 600,01€, il s'agit d'une avance à l'ex syndicat des eaux de Moyenneville datant de 1995, il faut nécessairement solder ce compte, et il faut prévoir une décision modificative pour passer une écriture d'ordre.

Dépenses de fonctionnement article 022 : -601€

Dépenses de fonctionnement article 678-042 : +601€

Recettes d'investissement article 276358-040 : + 601€

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette décision modificative.

Groupement de commandes pour l'entretien annuel de la voirie : La convention constitutive du groupement de commandes pour l'entretien annuel de la voirie communale signée fin 2015 arrive à son terme, par conséquent afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'assistance de la Communauté de Communes celle-ci nous propose le renouvellement de la convention, pour une durée de 3 ans. A l'unanimité le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à adhérer pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2022.

Bilan 13 et 14 Juillet 2019 : 6 607.95€ dépenses 2 524.50 € recettes

Pour mémoire bilan 2018 : 5 016.49€ dépenses 1 497.00 € recettes

Visite du jury des villes et villages fleuris : Suite à la visite du jury des villes et villages fleuris compte tenu de l'avertissement reçu, la commune va recevoir prochainement le courrier de notification précisant que le jury accorde la garde des 2 fleurs et donne ses félicitations, ceux-ci ayant été agréablement surpris et bluffés lors de cette présentation.

Cérémonie du 11 novembre 2019 : Rendez- vous Place de la Mairie accompagné par l'Amicale d'Estrées St Denis à 14 heures 15.

Soirée beaujolais nouveau : Beaujolais nouveau le 22 Novembre 2019, il sera demandé 9€ par personne.

Sortie Noël en famille : Le Conseil Municipal a décidé d'offrir dans le cadre de l'arbre de Noël de la commune, une sortie à l'Espace du Tigre pour un spectacles sous chapiteau géant proposé par Impérial Show, le 14 Décembre 2019 départ 15h50.

Le transport sera pris en charge par la commune.

Pour les enfants de la commune jusqu' à 16 ans, cette sortie est gratuite.

Pour les adultes du village la participation est de 10€.

Et pour les personnes extérieures au village qui désireraient venir (dans la limite des places disponibles), la participation est de 20 €.

Colis de Noël des aînés : Le Conseil Municipal adresse un colis de Noël à toutes les personnes âgées de plus de 62 ans. Le montant du colis est d'environ 35€.

Projet d'entretien de l'Aronde sur la partie communale, place de l'Abreuvoir en partenariat avec le SMOA : Depuis toujours la commune entretient la rivière, cette année il y a peu d'eau donc ce n'est pas possible et de plus vu la nouvelle réglementation de la police de l'eau et les délégations de la commune au SMOA ce n'est pas réalisable. Un technicien va travailler, un projet sera présenté courant décembre et ne sera effectif qu'après le 15 Mai prochain, compte tenu de cette réglementation.

Diverses infos communales : Mr le Maire fait part de la réalisation d'un stage d'immersion dans le monde du travail effectué par Laurence ROUCHY au sein de la commune.

Le matériel informatique a été renouvelé et subventionné en partie par FO3DR (DASSAULT – PACCAUD) et le Conseil Départemental.

Pour la fête de la musique il y a eu de bons retours, la commune va essayer de pérenniser cette manifestation.

Le toit côté cimetière de l'église a été refait.

6 Décorations de Noël ont été commandés.

Une entreprise a été contacté pour la taille des tilleuls.

Les vœux du Maire auront lieu le 11 Janvier 2020, les invitations aux élus partenaires ont été envoyées.

Infos RPC : Les travaux sont ralentis suite à des problèmes de personnel dans diverses entreprises, une rentrée était prévue en décembre, elle sera reportée en début d'année. Pour la partie financière un emprunt aux taux de 1.08% sur 20 ans est en réflexion sur le restant à charge des communes.

Info HLM plus précisions sur adresses : Les travaux des logements sont bien avancés, les VRD vont bientôt commencés, pour l'adresse de ces logements, compte tenu que la Rue de la Gare ne les dessert pas, il a été décidé de nommer cette rue comme indiquée sur les plans existants, soit Rue Vernon, il y aura donc 6 adresses à créer.

Séance levée à 22h25.